

Le défi social de la crise en Europe

Jacky Fayolle

Directeur du Centre Etudes & Prospective du Groupe Alpha



La dimension sociétale de la crise

La monnaie est un lien social, la stabilité financière, un bien public : on n'ébranle pas la confiance en eux sans conséquences lourdes, qui sont tout simplement les risques de barbarie. Dans les années 2000, beaucoup d'efforts méritoires (notamment de la part des syndicats) ont été menés en Europe et en France pour mieux anticiper, préparer, gérer les mutations dans les branches et les entreprises par des méthodes civilisées, intelligentes, négociées : le risque de régression est grave à cet égard, comme l'a signalé le directeur général de l'OIT Juan Somavia.

Il en résulte un enjeu de responsabilité, économique, juridique, éthique, dans la crise. Dans un capitalisme bien géré, les droits de propriété et de créance ne sont pas dissociables d'un exercice de la responsabilité. Le sens de celle-ci s'est dissous le long des chaînes opaques de la titrisation, qui ont reporté le mistigri du risque sur autrui. Le philosophe d'obédience libérale François Ewald s'est exprimé ainsi: « ... parce que le 'marché' est construit sur l'idée que l'incertitude de l'avenir est irréductible, il exige que ses acteurs se constituent comme devant répondre en dernier ressort de leurs décisions, ce qui veut dire se conduire en responsable, condition de la confiance qui est la condition du crédit. Dans un univers de responsabilité, l'incertitude n'excuse pas, elle exige »¹.

La conjonction entre le retournement du cycle économique et la déflagration financière a produit une crise mondiale des activités économiques, spécialement industrielles. Son issue passera par des restructurations et des redistributions géographiques dont l'ampleur et la configuration sont aujourd'hui difficiles à discerner (y compris parce qu'elles interfèrent avec d'autres paramètres, comme les taux de change et les préoccupations environnementales) : c'est un enjeu social mondial clairement perçu par l'OIT, qui annonce pour les années qui viennent quelques dizaines de millions de chômeurs supplémentaires. La crise va laisser des traces durables sur le sentier de développement. La « question sociale », au cœur des conflits de la première révolution industrielle, est aujourd'hui reposée à l'échelle mondiale : comment, à cette échelle, faire de la protection sociale sans protectionnisme ?

¹ François Ewald, « L'utopie de la responsabilité », *Les Echos*, 7 octobre 2008

Le paradoxe européen dans la crise

Les Etats-Unis sont l'épicentre de la crise: au-delà de la défaillance technique et morale de la finance, il s'agit de la mise en cause structurelle du régime de croissance et de répartition qui a caractérisé la puissance dominante depuis trois décennies.,

Le cas européen est moins limpide, parce que la diversité européenne empêche une caractérisation uniforme. Le paradoxe saute aux yeux cependant : l'Europe n'est pas l'épicentre, mais c'est là où la récession est parmi les plus profondes et l'Europe paraît relativement mal placée dans les perspectives de reprise. La crise devient une crise du projet européen : pourquoi l'intégration européenne s'avère-t-elle si peu protectrice ? Même si l'appartenance à l'euro a évité des déboires monétaires à certains pays, gérer sans union politique une zone euro de plus en plus hétérogène n'est pas une partie de plaisir.

Si l'Europe est sans avenir, les pays du sud méditerranéen ne devraient-ils pas plutôt se tourner vers d'autres zones plus dynamiques ? Réfuter cette question gênante incite à s'interroger sur les facteurs de cette vulnérabilité européenne. L'Europe est-elle une victime coupable de la crise ?

Les acteurs économiques et financiers européens ont en effet participé à la culture de l'enrichissement facile et aux aventures financières d'outre-atlantique. Globalement, l'Europe n'est pas en déficit d'épargne, à la différence des Etats-Unis. Son problème est plutôt l'incapacité de ses politiques à transformer la dynamique de son intégration en capacités de développement qui absorbent cette épargne sur des projets créateurs d'emplois innovateurs, qualifiés, durables, en particulier des projets partagés avec les pays de la rive sud de la Méditerranée.

La contradiction est vive entre le degré atteint par l'intégration marchande européenne et le déficit de coopération entre politiques nationales. Cette contradiction compromet les vertus stabilisatrices des systèmes sociaux nationaux, ainsi que la solidarité entre pays européens: les pays avancés se sentent menacés (on exige une solidarité financière de leur part) et les autres s'indignent de leur égoïsme. Le rideau de fer social et économique n'a pas disparu : la vulnérabilité de certains pays membres d'Europe centrale et orientale est extrême dans la crise. Les succès exportateurs de l'Allemagne au cours des années écoulées ne se sont pas construits sur un mode coopératif, ce qui contribue sans doute à leur réversibilité (la récession allemande sera parmi les plus fortes en 2009). Ce manque

de coopération se combine avec la persistance de vulnérabilités nationales spécifiques (par exemple, les difficultés structurelles de compétitivité de la France).

Le régime de croissance européen est moins instable qu'aux Etats-Unis, mais beaucoup moins résilient qu'il n'était espéré grâce aux réformes structurelles mises en œuvre depuis dix ans². Le retour est cruel sur la stratégie européenne de Lisbonne, définie au début des années 2000 de manière assez consensuelle (bâtir une économie compétitive appuyée sur la création d'emplois de qualité). La mise en œuvre de cette stratégie a été soumise à critique répétée et justifiée : si vous avez une stratégie, il faut être capable de s'y tenir en s'assurant de la fermeté des axes et de l'engagement des acteurs, en premier lieu les Etats. La Confédération Européenne des Syndicats a fait preuve de loyauté critique envers la stratégie de Lisbonne, en explorant activement l'agenda de la flexicurité, à condition que la sécurité progresse dans l'équité pour les travailleurs. Mais la mutation principale sur les marchés du travail européens n'est pas allée dans ce sens-là depuis dix ans. Ces marchés connaissent un dualisme accru, en raison de la montée tendancielle de la part des emplois temporaires, qui ont été les premiers supprimés dans la crise. La priorité affichée à la qualité de l'emploi comme facteur de productivité, au début des années 2000, a ensuite été largement délaissée par la commission Barroso : cet abandon coûte cher aujourd'hui en termes de performances économiques et sociales.

Quelle leçon faut-il en tirer ? Sans doute faut-il concevoir les politiques d'urgence sociale dans la crise conjointement à la redéfinition d'une stratégie de développement, en jugeant les réformes sur leur capacité à améliorer ensemble l'efficacité économique, la justice sociale, la durabilité environnementale, c'est-à-dire leur capacité à favoriser une croissance soutenable. Il en découle quelques questions dures : quel sens à disposer d'un marché du travail plus flexible si l'allocation du capital entre activités est minée par l'irrationalité financière ? Si la flexicurité est le cœur de l'agenda social, quelle est l'organisation économique et financière permettant de bâtir un pacte social politiquement équilibré et soutenable autour de cet enjeu ?

² Une économie résiliente est capable de résister et de réagir positivement aux chocs qui l'atteignent. Ce thème de la résilience a été à la mode dans la littérature économique de la dernière décennie.

Le social comme urgence et comme projet

Dans la crise, les Etats se battent sur deux fronts : la relance budgétaire et la remise sur pied du système financier. Une reprise significative et solide repose sur ces deux piliers.

Le système financier est dans une situation d'entre-deux. A l'échelle du monde, les injections de fonds publics en direction des banques couvrent avec peine les pertes supputées sur leurs actifs, qui se montent à quelques trillions de dollars (1 trillion = 1000 milliards). L'intervention publique a évité l'effondrement mais peine à éloigner le risque systémique qui gangrène le système financier. Ce système, en l'état actuel des choses, aurait bien du mal à accompagner une reprise consistante. Le besoin d'une intervention plus directive et conditionnelle des Etats dans la conduite des restructurations du système financier a été reconnu, y compris par la voie des nationalisations (les Etats-Unis en ont fait sans le dire). Mais cette intervention se heurte, au-delà de certaines concessions notables mais périphériques, à la capacité des oligarchies financières à reconstituer les positions de domination et les rentes de situation dont elles bénéficient. La remise sur pied d'une intermédiation financière efficace et responsable entre les épargnants et les emprunteurs est sur l'agenda : c'est une question qui a une forte dimension sociale.

Les plans de relance budgétaire, de leur côté, doivent comporter un équilibre adéquat entre les différentes mesures : l'appui aux entreprises ; des projets d'investissement public qui contribuent à définir l'orientation de la croissance à venir ; les garanties d'emploi et de revenu pour les salariés vulnérables. Sur tous ces points, les Etats ont à faire plus et mieux. La troisième composante reste la plus faible : ne pas retomber dans le chômage de masse, ne pas sacrifier de nouvelles générations, ne pas laisser des travailleurs sombrer dans la pauvreté devrait être une priorité absolue des relances budgétaires ! Il s'agit d'apporter protection aux salariés vulnérabilisés, afin d'entretenir et d'améliorer leurs capacités : cette protection-là sera aussi la meilleure protection contre les tentations protectionnistes. La Confédération Européenne des Syndicats mène une campagne méritoire et justifiée : « investir dans les personnes et la productivité » par « un déploiement rapide et massif de politiques d'emploi visant à procurer davantage de ressources aux personnes qui en ont le plus besoin ainsi qu'à apporter plus de sécurité aux travailleurs ».

Les ressources financières que mobilisent les instances publiques pour soutenir l'activité et orienter les choix industriels devraient être soumises à un principe de « conditionnalité

sociale », en associant sérieusement les représentants des salariés aux choix industriels et à la conception des dispositifs de formation développant les compétences nécessitées par ces choix. L'idée du Fonds d'investissement social avancé par la CFDT en France va en ce sens. Elle a été reprise par le gouvernement et est désormais mise en œuvre.

Au-delà des urgences, trois domaines de révision sociale du capitalisme sont à envisager :

1. La transformation de la gouvernance des entreprises par leur ouverture à une nouvelle génération de droits des salariés et par la prise en compte d'une exigence de responsabilité sociale.
2. La remise sur pied d'une solidarité salariale et sociale adaptée à la nature des différences et des risques dans la société contemporaine. Il s'agit de promouvoir une protection du salarié par des droits personnalisés qui ouvrent la possibilité d'une mobilité assumée et qui crédibilise le versant sécurité de l'agenda de la flexicurité. Les travailleurs migrants doivent être inclus à part entière dans ces dispositifs.
3. Le renouvellement de la démocratie sociale par le dépassement de l'opposition binaire entre la régulation exclusive par le marché et l'étatisme étouffant : il s'agit de redéfinir des espaces de négociation pertinents afin de redonner de l'efficacité normative à des systèmes de négociation collective essoufflés.